

Rhône-Alpes

La programmation FEDER en chiffres

4% enveloppe	13 M€
Programmation initiale logement	12,9 M€
Programmation complémentaire	-

Projets acceptés	12,9M€
Projets sous instruction	0
Total instruits	12.9 M€
Projets en attente d'instruction	-

Modalité d'affectation du FEDER

- Mode subvention (guichet ouvert à concurrence de l'enveloppe programmée)
- Mode appel à projets (après sélection par un jury selon un cahier des charges préalable)
- Mode ingénierie financière (bonification de taux d'intérêt, garantie publique, fond revolving...)

Les choix locaux de programmation

Trois niveaux de performances éligibles

Objectif C (150kWh) :

Bâtiment en étiquette F ou G : 30% du coût des travaux, plafonné à 4 500€ par logement.

Bâtiment en étiquette E avant travaux : 20% du coût des travaux, plafonné à 2 000€ par logement

Objectif « C évolutif » :

Exigence technique pour atteindre le BBC en plusieurs phases de travaux.

Taux d'aide identique au niveau C simple

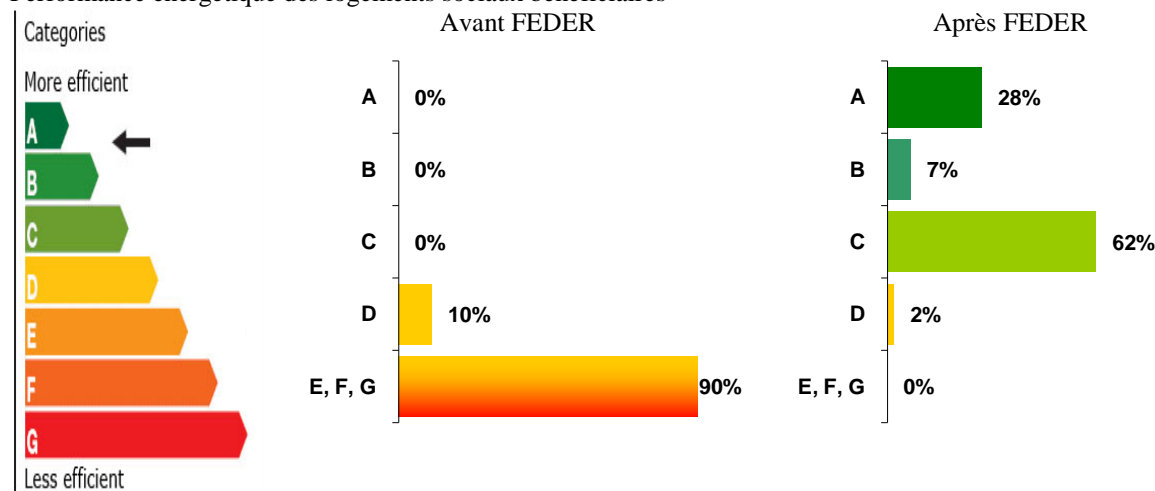
Objectif BBC (80kWh) :

35% du coût des travaux plafonné à 6000€ par logement. Les logements classés en étiquette D sont éligibles à ce niveau de performance.

Les résultats à mi-parcours (6/2009-03/2011)

Ménages concernés	3.500
Investissements générés	87 M€
Emplois locaux induits	1.235

Performance énergétique des logements sociaux bénéficiaires



Commentaires

A défaut d'un système de financement offrant une vision de long terme, les objectifs d'une division par quatre des émissions de CO2 et des consommations d'énergie à l'horizon 2050 seront extrêmement difficiles à atteindre. Il faudrait :

- Prendre en compte l'ensemble des besoins d'entretien du parc existant : thermique, accessibilité, sécurité, confort et santé des occupants.
- Permettre le financement des immeubles classés en étiquette D du DPE et du parc équipé de chauffage électrique.
- Réhabiliter sans tuer les gisements d'économie d'énergie et en maîtrisant le vieillissement accéléré du parc afin d'atteindre le Facteur 4 à l'horizon 2050.
- Poursuivre la sensibilisation des habitants et la formation des acteurs professionnels afin d'assurer le suivi des opérations de réhabilitation et de garantir les niveaux des performances énergétiques escomptés.

Contact personne ressources : Aïcha Mouhaddab, Directrice de l'ARRA-Habitat, +33 4 78 77 01 08 - a.mouhaddab@arra-habitat.org